

Isère

ISÈRE

# Un 12<sup>e</sup> musée départemental va voir le jour à Vienne

Clémence LENA



*Le futur musée sera installé sur un site d'environ 6 000 mètres carrés qui comprendra l'actuelle église Saint-Pierre de Vienne (qui abrite l'actuel musée lapidaire de Vienne – nos photos), l'église Saint-Georges et l'ancienne maison Boullu rachetée par la Ville. Photos Le DL /Michel THOMAS*

**L'annonce a été faite ce jeudi 22 avril, en exclusivité au *Dauphiné Libéré*, par Jean-Pierre Barbier, président du Département, et Thierry Kovacs, maire de Vienne : un musée départemental consacré à l'histoire de Vienne va voir le jour à l'horizon 2027. Un investissement de 30 millions d'euros.**

« Vienne a assez attendu. » En visite dans la capitale de l'Isère rhodanienne ce jeudi 22 avril, Jean-Pierre Barbier, le président du Conseil départemental de l'Isère, a annoncé au *Dauphiné Libéré*, aux côtés du maire Thierry Kovacs, la création d'un douzième musée départemental consacré à l'histoire de la ville de Vienne.

## • Un projet de longue date

Un musée de l'histoire de la ville de Vienne, on en entend parler depuis des décennies dans la cité antique. [En 2014](#), Thierry Kovacs en avait fait une promesse de campagne. En 2020 aussi. Durant son premier mandat, un comité scientifique avait été constitué,

des acquisitions foncières réalisées, des négociations menées. La question du financement de ce projet d'envergure restait un point évidemment crucial. Pendant longtemps, [le futur musée devait être porté par la municipalité](#), avec l'appui du Département et d'autres partenaires. La donne a donc changé puisque le projet sera finalement mené par le Conseil départemental de l'Isère.

## • Pourquoi Vienne ?

Capitale des Allobroges, cité gallo-romaine puis médiévale d'envergure, Vienne est sans conteste une des villes les plus riches en Isère d'un point de vue historique et patrimonial. C'est pourquoi le président du Département « veut lui rendre justice ». Il souhaite par ailleurs « assurer un équilibre Nord-Sud » : « Le budget de la culture a été beaucoup mobilisé par le Sud-Isère avec les archives, le musée Champollion, Saint-Antoine-l'Abbaye. Il était nécessaire de rééquilibrer les choses avec le Nord-Isère et le choix de la ville de Vienne s'est imposé. »

## • Qu'y aura-t-il dans ce musée ?

Le futur musée s'implantera sur un site d'environ 6 000 mètres carrés qui comprendra l'actuelle église Saint-Pierre de Vienne (musée lapidaire), l'église Saint-Georges ainsi que l'ancienne maison Boullu rachetée par la ville de Vienne. Il absorbera les collections des musées lapidaire et des Beaux-Arts de la ville, mais aussi les très nombreuses pièces [contenues dans les réserves](#) : « Nous sommes propriétaires de 35 000 objets », souligne Thierry Kovacs. Le projet scientifique et culturel doit rendre cohérent le cheminement dans l'histoire de la ville.

## • Quand et combien ?

« C'est un projet sur cinq ou six ans si tout va bien », annonce Jean-Pierre Barbier. Cela pourrait donc amener à une ouverture de ce 12<sup>e</sup> musée en 2027. Le projet représente 30 millions d'euros d'investissements tout compris « qui seront étalés sur cette période », souligne le président du Département. Ayant reçu le soutien de la Région et de la Drac, le projet devrait être inscrit au Contrat de plan État-Région 2021-2027 et bénéficier de crédits des deux administrations. Un coût important, donc, mais Jean-Pierre Barbier insiste : « C'est un projet qui est essentiel sur le plan culturel mais aussi sur le plan économique. Le chantier va créer du travail pour les entreprises et les artisans locaux, pour les restaurateurs et les métiers d'art, et le musée va amener de la vie et du travail à Vienne pour tous les acteurs du tourisme. »

## • Pourquoi l'annoncer maintenant ?

Les élections départementales (en juin) planent évidemment autour de cette annonce très symbolique. Mais Jean-Pierre Barbier, [candidat à sa réélection](#), s'en défend : « Je suis ici en tant que président du Département et je ne veux pas bloquer des projets parce qu'il y a des élections qui arrivent », assure-t-il. « Le calendrier s'accélère à cause de l'inscription au Contrat de plan État-Région », renchérit Thierry Kovacs. « On ne doit pas perdre plus de temps. »



















*Aux côtés d'Elisabeth Célard, conseillère départementale, et de Patrick Curtaud, adjoint au maire de Vienne et vice-président du Département en charge de la Culture, Jean-Pierre Barbier et Thierry Kovacs ont officialisé la création d'un nouveau musée départemental à Vienne. Photos Le DL /Michel THOMAS*





